**Déclaration liminaire Unsa-Education CTSD du 1er février 2017**

Monsieur le Directeur académique, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

A l’approche des élections présidentielles, force est de constater que l’école continue à être un enjeu d’affrontements idéologiques, parfois démagogiques. Notre système éducatif, dont les forces et faiblesses sont bien connues mérite pourtant des réformes qui dépassent les clivages politiques. Ces réformes nécessitent stabilité et engagement et les évolutions ne peuvent se faire que dans le temps long, qui dépasse le calendrier politique.

Cette année, notre département se voit attribuer 200 postes. L’Unsa-Education prend acte de cette dotation positive. Ces postes doivent, outre l’adaptation à la démographie, permettre de renforcer le dispositif plus de maîtres que de classes et augmenter les moyens de remplacement notamment pour la formation continue.

Pour l’Unsa Éducation, la réussite des élèves passe aussi par des enseignants formés, tant en formation initiale que tout au long de leur activité professionnelle. Les récentes enquêtes internationales d’évaluation des systèmes éducatifs l’ont une fois encore démontré : la formation continue, le développement professionnel des professeurs sont des leviers incontournables si l’on veut faire vivre, renforcer et poursuivre la première étape de la refondation que nous vivons.

La carte scolaire 2016 a permis nombre d’ouvertures, le maintien des seuils de 2015 et surtout une meilleure prise en compte, notamment avec les classes accueillantes de secteur, de la problématique particulière de Marseille.

L’Unsa-Education souhaite que cet effort soit poursuivi et s’inscrive dans la lente dynamique initiée pour redresser un service public d’éducation bien négligé depuis longtemps dans la deuxième ville de France.

Les mesures envisagées lors du groupe de travail du 26 janvier représentent un volume de 80 postes environ. Les deux-tiers des moyens sont encore à répartir, ce qui laisse une marge de manœuvre appréciable. Cependant, nous aurions souhaité que le groupe de travail apporte plus la visibilité sur la répartition des moyens prévue par la DSDEN.

L’Unsa-Education souhaiterait  donc que les points suivants soient examinés :

* l’ajustement de la brigade, y compris,  ASH et REP+ pour assurer le remplacement de la formation
* l’attribution de décharges aux assistants de prévention, dont la mission représente une charge de travail conséquente.
* l’augmentation du temps de décharge des PEMF de ¼ à ⅓ de leur service, pour leur permettre d’assurer au mieux leurs missions, notamment dans le cadre de la formation initiale.
* le renforcement du dispositif PDMQDC en incluant les possibilités d’intervenir au cycle 3...
* le développement des RASED et le départ en formation de maîtres spécialisés.
* La transformation  de quelques situations de situations  à surveiller  en ouverture  au vu des effectifs annoncés.